



Compte rendu de l'Assemblée Générale 2024

“Association No w301000809. Déclarée le 23/06/71 à la sous-préfecture d'Alès”

#####

Présents : Bénédicte **Roux** (Présidente), Florence **Darde** (Trésorière), Pascale **Lecomte** (CA), Silvia **Julien** (CA), Catherine **Garnotel** (salariée, adhérente), Jean-Hugues **Cohen** (coordinateur), Laura **Delcroix** (responsable ados), Catie **Konrath** (Secrétaire), Anita **Perez** (intervenante sophrologie), Christèle **Bonnardot** (Adhérente, intervenante clas), Alice **Forbras** (CA), Christophe **Quiot** (adhérent et responsable badminton), Roger **Cagan** (adhérent), Brice **Vanilone** (président tennis de table), Francis **Vignerou** (ancien président Alasc), Alex **Roux** (adhérent), Stephanie **Boisset** (CAF), Cynthia **Tisot** (adhérente, Présidente CDSMR) Celine **Larquetoux** (PCRH), Mélanie **Legaié** (CA), Alain **Cauzid** (animateur basket), José **Linares** (adhérent).

Excusés : Karin Bégé (ComCom), Stéphanie Laurent (Maire de Savignargues), Stéphanie Viullemat (Directrice Ecole de Savignargues).

Pouvoirs : Robert Cahu (Adhérent) pouvoir à Catie Konrath et Sophie Hen (Adhérente) pouvoir à Catherine Garnotel.

#####

La Secrétaire accueille et remercie les participants de leur présence.

Elle propose l'ordre du jour suivant :

1. Approbation Compte rendu AG du 28 mars 2024 (année 2023)
2. Bilan moral
3. Rapport d'activité et financier de l'année 2024 + vote
4. Budget prévisionnel et projets 2025 + vote
5. Présentation de la nouvelle gouvernance
6. Révision et validation des statuts
7. Votes (CA, autorisation)
8. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de l'AG 2023

Pas de remarque particulière, le compte rendu de l'AG 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Lecture par la Présidente du rapport moral

Cette année a été riche en réflexions, investissements et est toujours remplie d'activités, d'animations, de projets, de soutiens, de partages et d'échanges. Au cours de l'année, nous avons pris le temps de réfléchir à l'organisation et au fonctionnement de l'Alasc. Il nous a semblé essentiel et urgent de procéder à une restructuration de l'association, notamment pour renforcer notre équipe salariée, anticiper le départ à la retraite de Catherine en 2026, et ouvrir davantage l'équipe à de nouvelles personnes.

Dans cette optique, nous avons décidé de nous faire accompagner par un DLA et une PCRH tout au long de l'année scolaire afin de repenser la gouvernance, l'équipe salariée et le renouvellement de l'équipe bénévole. Nous remercions grandement l'ACEGAA et Uniformation pour ces accompagnements. En attendant la finalisation de ce travail et pour du soutien à l'équipe existante, nous avons créé deux nouveaux postes : celui de co-coordonnateur, confié à Jean-Hugues, et celui de coordinatrice jeunesse, occupé par Laura, pour une année de transition. Nous présenterons ces évolutions lors de l'Assemblée Générale de 2025. Ce travail, mené avec l'implication de toute l'équipe, a permis de remettre au centre des débats le rôle de l'association et ses valeurs fondamentales : le collectif, la solidarité et l'inclusion, qui sont plus que jamais essentielles à défendre sur nos territoires.

Toute cette dynamique n'aurait pas été possible sans l'engagement d'une équipe de bénévoles et de salariés déterminés à faire vivre l'Alasc. Je tiens à exprimer mon admiration pour cette équipe solidaire, profondément attachée à faire avancer le droit social et culturel pour tous, dans un contexte parfois difficile, tout en restant fidèle aux valeurs de l'éducation populaire et de l'intérêt général. Je félicite chacun d'entre vous pour votre implication et votre militantisme, qui sont plus que jamais nécessaires aujourd'hui. Je souhaite que l'Alasc continue longtemps à porter ce travail si important, avec la même passion et la même détermination.

3. Rapport d'activités et rapport financier

Les effectifs continuent d'augmenter: + 9% pour l'école de musique, + 15.6% pour les activités sportives dans leur ensemble. Certaines activités sont maintenues malgré une faible participation, due souvent à un changement d'animateur ou animatrice. Cela répond, pour le-la nouv-eau-elle responsable à un besoin de se faire connaître, et de fidéliser ses élèves...

3.1 - Activités

L'ÉCOLE DE MUSIQUE en 2024

Même si le maintien d'une école de musique en milieu rural semble être une gageure, tant il faut d'énergie pour y parvenir, les dirigeants de l'Alasc y tiennent, et ce, depuis longtemps. C'est dans l'intérêt du territoire de permettre un accès à la pratique musicale de proximité. L'école de musique touche la plupart des 8 villages proches de Lédignan. La pratique « Loisirs » convient particulièrement aux adultes qui font le choix

d'une école de musique associative. Pour celles et ceux qui souhaitent des cours plus soutenus, nous renvoyons vers le conservatoire d'Alès ou son antenne d'Anduze.

Quelques chiffres :

- Nos élèves (de 5 à 76 ans) sont en majorité des jeunes : 74 % ont moins de 18 ans.
- 42 % viennent de Lédignan.
- 22h30 de cours par semaine ont lieu dans nos locaux.
- Notre équipe de 4 enseignants se compose de 3 salariés (2CDI – 1 CDD) et une intervenante.

Cette année a été marquée par le départ à la retraite de Robin, enseignant en éveil musical et guitare à depuis au moins deux décennies.

Malgré le succès du projet mené en 2023 sur le thème du Jazz Flamenco, le choix a été fait cette année de ne pas faire appel à des artistes. Chaque enseignant a proposé et adapté des morceaux, ou suivi le souhait des élèves. Ensemble, ils ont préparé ainsi une belle audition pour un public conquis d'avance ! C'était donc Samedi 15 juin, dans le Jardin du foyer communal. Les groupes d'ensemble ont également présenté leur travail. La pression est ensuite retombée autour d'un apéritif puis du repas pour ceux qui le souhaitaient. À partir de 21h, le groupe So Many Roads a enflammé le jardin et fait danser le public. So Many Roads Blues Band est la réunion de 6 ami.e.s muzikos - Membres de "L'Art Scène" asso loi 1901. Cette soirée conviviale est un temps fort de l'école de musique qui, chaque année, recueille l'enthousiasme des élèves, leurs familles et toute l'équipe de l'Alasc. Un seul regret : cet évènement est peu fréquenté par les Lédignanais qui ne viennent pas profiter de ce concert gratuit en 2^e partie de soirée.

A la rentrée 2024, le nombre d'inscrits en classes d'instruments reste relativement stable, le chant fait son retour à l'Alasc en cours individuels et en atelier chorale (déjà 12 inscrits !). Les ateliers d'éveil musical s'ouvrent aux parents qui souhaitent partager l'activité avec leur enfant. Nous accueillons deux nouveaux salariés et deux nouveaux intervenants.

LES ACTIVITÉS SPORTIVES EN 2024 :

L'Alasc a continué de proposer les activités suivantes :

- Le handball
- Hip Hop
- L'initiation à la danse classique et l'éveil corporel
- Renforcement musculaire
- Badminton
- Capoeira
- Multisport
- Yoga
- Atelier Enfant/parent arts du cirque

LES ÉVÉNEMENTS de 2024

Chaque année, nous organisons des événements pour rassembler autour des valeurs de l'association, favoriser les échanges entre tous les intervenants, faire la promotion des activités proposées tout au long de l'année. En 2024 nous avons proposé :

1. Une journée sportive - 27 avril
2. La Gratiféria de printemps - 4 mai
3. Une Matinée Bien-Être – 26 mai
4. Journée Portes ouvertes - 7 septembre
5. Journée caritative - 11 novembre
6. Aménagement de La maison - 31 août

LA VIE ADMINISTRATIVE

Comme nous l'avons mentionné dans les projets 2024, nous avons sollicité un DLA, auprès de l'Acegaa. Celui-ci s'est déroulé en octobre 2024 avec une restitution le 12 novembre. Des chantiers ont été ouverts et des réflexions menées en vue d'adapter l'organisation de l'association aux changements à venir.

PÔLE RESSOURCES

- Le CLAS

Cette année encore le CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) permet de proposer des ateliers aux élèves du Collège de Lédignan : Atelier Empathie avec les 6è avec Agnès Devenne et Atelier Émotion – Concentration avec Christèle Bonnardot

- DEVOIRS FAITS - AIDE AUX DEVOIRS PRIMAIRES

Sur demande du collège, Christèle intervient en Devoirs faits.

Une bénévole s'est proposée pour accueillir chaque mardi pendant 1h15 les jeunes du CP au CM2. Face à leur envie de se mettre en scène à chaque occasion, elle leur a proposé un petit atelier théâtre le lundi après l'école, mais l'enthousiasme des enfants n'a pas été suivi par les parents...

- ADOS LOISIRS

Plusieurs rencontres ont eu lieu au cours de l'année animées bénévolement par Guillaume Chofflet. A la rentrée, suite au départ de Guillaume, Laure Delcroix est arrivée dans l'équipe pour prendre en charge la coordination jeunesse. Elle met en place une permanence au foyer du collège tous les mardis à la pause méridienne.

3.2 - Finances

Les comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ont été validés par Melanie LEGAY et Manon MASTEN du cabinet CARRE CONSEIL. Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan, 193 360.61 Euros
- Produits d'exploitation, 130 714.47 Euros
- Résultat net comptable, 1 798.60 Euros

Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité.

4. Budget prévisionnel et projets 2025 + vote

Budget prévisionnel

Le total des charges et le total des produits sont équilibrés à un montant de 177473 euros. Ce budget a été approuvé à l'unanimité.

Projets 2025

- Suite au DLA : Réviser les statuts - Revoir le modèle économique de l'association
- Travailler les besoins en ressources humaines et la gouvernance grâce à la Prestation conseil en relations humaines
- Travaux de plomberie et d'aménagement des locaux (supprimer la salle de bain, aménager une nouvelle salle d'activité)
- Renforcer notre action auprès des jeunes du territoire
- Améliorer la visibilité de l'Alasc : trouver un nom aux locaux, aménager les entrées (panneaux affichage fermés, éclairage, arche avec le nom)

5. Présentation de la nouvelle gouvernance

La parole fut donnée à Céline Larquetoux, consultante RH qui a mené les réunions dans le cadre de la Prestation de Conseil en Ressources Humaines

Un PCRH, c'est un diagnostic RH et un accompagnement RH personnalisés sur les sujets emploi / formation / compétences pour toutes les entreprises de moins de 250 salariés qui en font la demande sous certaines conditions. C'est financièrement pris en charge par l'OPCO Uniformation pour l'ALASC. La première étape de diagnostic a été réalisée en janvier 2025. La deuxième étape d'accompagnement s'est déroulée de mars à juin 2025 avec une restitution en juillet prévue (4 jours).

Quelques éléments de contexte pour comprendre : en tant qu'association, l'ALASC est confrontée à la recherche permanente de financement pour payer ses salariés. Les contrats proposés sont à temps partiel ce qui ne contribue pas à l'attractivité et la fidélisation des salariés.

En 2026, le départ à la retraite de C GARNOTEL nécessite de revoir l'organisation afin de sécuriser la structure et d'anticiper le recrutement.

Au cours de l'accompagnement différents outils ont été mis en place : un « qui fait quoi », un organigramme – reflet de l'état d'esprit et de l'organisation cible, des fiches de poste, des fiches de mission pour les bénévoles, un process de recrutement et autres outils RH.

L'objectif à terme est de s'appuyer sur des outils et une structuration RH de l'association pour:

- Gagner en agilité organisationnelle et décisionnelle
- Sécuriser le fonctionnement
- Faire face aux évolutions de l'association
- Faire face aux évolutions des financements

La présidente explique la volonté de changer de gouvernance pour une meilleure organisation. Nous verrons ultérieurement que les nouveaux statuts proposent que le bureau soit désormais connu sous la dénomination COPIL pour Comité de Pilotage, composé de 5 bénévoles minimum qui se réuniront une fois par mois pour un meilleur suivi des affaires en cours menées par l'équipe de coordination.

Une discussion entre divers membres évoque les réglementations concernant la composition d'une association de 1901.

6. Révision et validation des statuts

Une équipe de bénévoles s'est penchée sur la révision des statuts et une nouvelle version fut envoyée aux adhérents. Après une petite remarque concernant une erreur de numérotation d'un paragraphe, les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité.

7. Votes (CA, autorisation)

L'assemblée a voté à l'unanimité l'accord fait à la présidente de demander toutes subventions nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

Election du Conseil d'Administration

Certains membres ont décidé de ne pas se représenter au CA : Jose Llinares, Philippe Spitz, Robin Ferrand, Sarah Fontes, Mélanie Legay et Caroline Mathieu sont donc sortants

A l'inverse, nous avons le plaisir d'accueillir Roger Cagan (adhérent tennis de table), Kevin Gariston (adhérent), Cynthia Tisot (adhérente badminton) et Alain Cauzid (bénévole responsable basket jeunes) au Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration est composé de 13 membres : Alain Cauzid, Alice Forbras, Bénédicte Roux, Catie Konrath, Cynthia Tisot, Fatima Didouhi, Florence Darde, Kevin Gariston, Pascale Lecomte, Roger Cagan, Silvia Julien, Sonam Loutrel, Stéphane Zarouati.

Le COPIL sera élu lors du prochain conseil d'administration.

8. Questions diverses

Le montant de l'adhésion reste inchangé pour l'année 2025-26 : adhésion individuelle : **15 €**
Adhésion famille (à partir de 3 personnes pratiquant une activité) : **20 €**

Jean Hugues demande la parole pour faire le point de son action au sein de l'ALASC pendant 1 an et demi, à la coordination des activités sportives puis coordination plus globale depuis 6 mois. Il annonce qu'il a pris la décision de ne pas renouveler la collaboration bien qu'il mesure combien la présence de quelqu'un pour seconder puis remplacer Catherine est indispensable.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Compte rendu établi par Catie Konrath,